DLP-9-8-85546214

Avertissements agricoles ®

Publication périodique

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 22 — 8 AOUT 1985

BETTERAVES	:	Foyers de Ramulariose, pas d'Oïdium.
MAIS	:	Peu de pucerons.

- BETTERAVES SUCRIERES -

OIDIUM :

• Pas de foyer observé à ce jour.

CERCOSPORIOSE :

• Pas d'évolution.

ROUILLE :

• Les pustules observées depuis une dizaine de jours n'évoluent pas.

RAMULARIOSE :

• Cette maladie se développe dans certaines parcelles irriguées.

→ Dans ces parcelles traitez avec un produit spécifique Ramulariose et Oïdium : TOPSUC 7 l/ha ou CORVET CM 2 kg/ha.

→ Dans les autres cas, surveillez les maladies foliaires. Appelez notre répondeur téléphonique pour les prochains avis de traitement (-38- 61.00.74).

- MAIS -

PUCERONS :

• Infestations en nette régression (auxiliaires ou pucerons parasités).

→ Aucune intervention nécessaire.

→ Maintenez la surveillance des parcelles à haut risque (traitées avec des pyréthrinoïdes liquides).

- HARICOTS -

GRAISSE :

• De nombreuses parcelles présentent des symptômes de la maladie.

→ Pour les parcelles qui ne seront pas récoltées prochainement, maintenez la protection par des applications préventives de cuivre (1000 g de cuivre métal/ha) dès l'annonce d'une période orageuse ou à défaut juste après l'orage.

SITONES :

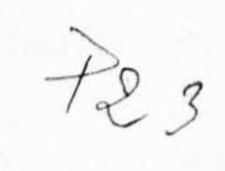
• Quelques attaques localisées.

→ Traiter avec du phosalone (1,2 l de PC/ha) en début d'attaque seulement.

Abonnement annuel : 100 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes D.D.A. Loiret à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)





Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

- SOJA -

SITONES :

• Des attaques importantes ont été constatées.

➡ Si vous observez un début d'attaque, traitez avec de la phosalone (1,2 l de PC/h

- COLZA -

PROTECTION CONTRE LES MAUVAISES HERBES ET LES RAVAGEURS DE L'AUTOMNE.

1 - Enfouissez les résidus de cultures :

➡ Après récolte du colza : afin de réduire la conservation et l'extension des maladies : Cylindrosporiose, Phoma, Sclerotinia, Alternaria.

➡ Sur parcelles destinées au colza cette année : afin de mieux contrôler les adventices, notamment les crucifères (sanves, ravenelles, moutardes) et les repousses de céréales.

2 - Vérifiez le traitement de vos semences.

➡ SONT INDISPENSABLES :

- Un traitement contre la FONTE DES SEMIS par exemple : captane, thirame, oxyquinoléate de cuivre, etc...

- Un traitement contre l'ALTISE adulte. Il protègera le colza jusqu'au stade 1-2 feuilles vraies. Produit : MESUROL (mercaptodimethur) à 25 g de matière active par Kg de semence.

3 - Raisonnez la lutte chimique contre les mauvaises herbes.

• Si vous craignez surtout les dicotylédones adventices :

➡ EFFECTUEZ UN TRAITÈMENT EN PRESEMIS INCORPORE AU SOL OU UN TRAITEMENT EN POST SEMIS (sauf cas particulier : PRADONE TS). La plupart des produits utilisables en post-levée n'ont qu'une efficacité limitée sur les dicotylédones.

• Si vous craignez surtout les repousses de céréales et la folle avoine :

➡ EFFECTUEZ UN TRAITEMENT EN POST LEVEE (sauf cas particulier : LONTREL).

4 - Prévoyez dès maintenant la stratégie de lutte contre les insectes nuisibles à l'automne :

➡ Soit par un traitement avec microgranulés incorporés au sol au moment du semis. C'est un traitement de type systématique.

ATTENTION : adaptez la dose par hectare à l'écartement inter-rang.

➡ Soit par pulvérisation en végétation déclanchée au début des attaques. C'est une méthode de lutte RAISONNEE et efficace, (sauf pour la mouche du chou) mais qui nécessite une surveillance de la parcelle (observations bacs jaunes).

Vous trouverez dans le tableau joint la liste des matières actives utilisables.

- MAIS DOUX -

PYRALE :

• Pas de vol de Pyrale de maïs.

➡ Aucune protection nécessaire.

Erratum concernant le Tableau page 3 : dans la colonne "Matières actives", il faut lire tebutam à la place de comodor (5ème ligne).

COLZA : HERBICIDES UTILISABLES

PERIODE DE TRAITEMENT				MATIERES ACTIVES	SPECIALITES HOMOLOGUEES	OBSERVATIONS (•)	DOSE DE SPECIALITE COMMERCIALE /HECTARE	EFFICACITE SUR MAUVAISES HERBES – GRAMINEES: EFFICACITE GLOBALE	GRAMINEES DONT : Repousses céréales	Vulpin	Paturin	DICOTYLEDONES: EFFICACITE GLOBALE	DICOTYLEDONES DONT : Véronique	Alchémille	Matricaire	Stellaire	Pensée
	← SEMIS	← LEVEE	← REPRISE VEGETATION														
■				trifluraline	Nomb. spécialités	(1)	2,5 l	●	○	●	●	●	●	○	○	●	○
■				napropamide	DEVRINOL FL	(2)	2,2à2,8l	●	◐	●	●	●	●	●	●	●	◐
■				napropamide + nitralin	ZULAN, FULTON	(2)	2,5 kg	●	○	●	●	●	●	○	●	●	○
■				diallate	AVADEX	(1) (4)	3,5 à 4 l	●	●	●	●	○					
■	■			comodor	COMODOR	(3) (5)	4 à 5 l	●	◐	◐	◐	●	○	○	◐	●	○
	■			dimétachlore	TERIDOX	(6)	2 à 3 l	●	○	◐	●	●	●	●	●	●	○
	▪ ▪			métazachlore	BUTISAN S	(7)	2,5 l	●	◐	●	●	●	◐	◐	●	●	○
	■			T C A	Nomb. spécialités		10,5 kg	●		●		○					
		■		carbétamide	LEGURAME	(8)	7 l	●	●	●	●	○					
		■		propyzamide	KERB 50W	(8)	1 à 1,5kg	●	●	●	●	○					
		■		propyzamide + diuron	KERB - ULTRA	(9)	1,2 kg	●	●	●	●	◐	○	○	○	◐	○
		■		carbétamide + diméfuron	PRADONE TS	(8) (10)	3,5 kg	●	●	●	●	●	●	◐	○	●	○
		■		T C A	Nomb. spécialités		8,4 kg	●		●		○					
		■	■	alloxydime sodium	FERVIN	(10) (11)	1,5 kg	●	○	●	○	○					
		■	■	fluazifop butyl	FUSILADE	(10) (11)	1,5 l	●	●	●	○	○					
		■	■	séthoxydime	FERVINAL	(11)	2,5 l	●		●	○	○					
			■	benzoyl prop_éthyl	SUFFIX 20		5 l	◐	F.avoine seulement			○					
		■	■	acide 3-6-DCP ou clopyralide	LONTREL	(11)	1,2 l	○				◐	uniquement composées				
		■	■	dalapon	Nomb. spécialités		2,9 kg	●	●	●	●	○					
				quizalofop ethyl	TARGA	(12)	3 l										

(1) Incorporation IMMEDIATE après application.

(2) Incorporation SUPERFICIELLE dans les 2 JOURS (sauf si pluies importantes).

(3) En présemis : incorporation uniquement SI SOL PIERREUX.

(4) 4 l si folle avoine et repousses de céréales.

(5) 5 l en présemis si risque de repousses céréales.

(6) Risque de PHYTOTOXICITE surtout en terres légères - utiliser 2 litres

(7) Utilisation préférable immédiatement APRES SEMIS (possible jusqu'à 3 jours après)et sur sol bien préparé sinon risque de phytotoxicité ou APRES LA LEVEE au stade cotylédons étalés - 1ère feuille pointante (préconisation firme) si mauvaise préparation du sol.

(8) Depuis le stade B3- B4 du colza jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation_possible sur sol GELE. Doubler la dose contre chiendent. Pour le carbetamide, traitement contre chiendent possible de Novembre à Janvier.

(9) Application de préférence AVANT HIVER.

(10) Application de préférence sur VEGETATION ACTIVE et de la levée jusqu'au stade début montaison des graminées.

(11) Ces spécialités peuvent être utilisées en mélange avec de l'huile afin d'améliorer leur efficacité sur repousses de céréales et graminées vivaces.

(12) Produit nouvellement autorisé contre graminées annuelles sur colza - non encore étudié par le SPV.

●● Très bonne efficacité ◐◐ Efficacité moyenne ○○ Action insuffisante



COLZA :

LUTTE CONTRE LES INSECTES NUISIBLES A L'AUTOMNE

TECHNIQUE	Caractéristiques de la technique	MATIERES ACTIVES ET DOSES (en g/ha)	SPECIALITES COMMERCIALES	EFFICACITE GROSSE ALTISE	EFFICACITE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL(*)	EFFICACITE MOUCHE DU CHOU (*)	EFFICACITE LARVES DE TENTHREDE(*)	REMANENCE
MICROGRANULES INCORPORES AU SOL AU MOMENT DU SEMIS	- Positionnez les granulés AU MEME NIVEAU QUE LA SEMENCE - Les doses/ha sont données pour un semis d'INTERRANG de 36 CM - Intervention de type SYSTEMATIQUE pouvant s'avérer utile - N'exclut pas une intervention de RATTRAPAGE en pulvérisation en cas de vols tardifs de Charançon du Bourgeon Terminal	carbofuran (450)	CURATER	+ +	+	+ +	+ + +	8 semaines sur GROSSES ALTISES
		terbuphos (200)	COUNTER 2 G	+ +	+	0	0	
		thiophanox (450)	DACAMOX 5 G	+ +	+	0	0	
		furathiocarbe (600)	DELTANET	-				
PULVERISATION EN VEGETATION	- Nécessite le SUIVI DE LA PARCELLE (piégeage en cuvette jaune).	parathion éthyl ou méthyl (130 - 500 selon le ravageur)	NOMBREUSES SPECIALITES	+ +	+ +	0	+ + +	5-7 j.
		cyperméthrine (25)	NOMBREUSES SPECIALITES	+ + +	+ + +	0	+ + +	20 j.
		deltaméthrine (7,5)	DECIS	+ + +	+ + +	0	+ + +	
		fenvalérate (50)	SUMICIDIN 10	+ + +	+ + +	0	+ + +	
		cyfluthrine (15)	BAYTHROID	-	-			

(*) Pas de produits homologués pour ce ravageur. L'utilisation des produits indiqués est sous la seule responsabilité des agriculteurs.

LEGENDE :

- + + + Très efficace
- + + Moyennement efficace
- \+ Efficacité insuffisante
- 0 Efficacité nulle
- \- Produit autorisé à la vente mais efficacité non étudiée par le S.P.V.